

REPUBLIQUE GABONAISE



PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE

MISSION MINISTERIELLE : ENTREPRENARIAT ET COMMERCE

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR

2015

Les PAP sont présentés dans des documents mission par mission.

La mission récapitule les crédits (y compris les fonds de concours et attributions de produits attendus) et les moyens (emplois) alloués à une politique publique.

La présentation de chaque mission détaille :

- la présentation du périmètre de la mission ;
- les principaux textes concernant la politique publique à mettre en œuvre et l'organisation administrative prévue ;
- les principales réformes ;
- les objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement

Chaque programme constitutif de la mission est ensuite détaillé. La présentation de chaque programme détaille :

La présentation du cadrage stratégique du programme :

- la présentation du périmètre du programme, son articulation avec d'autres programmes, et les pilotes et les différents acteurs du programme ;
- la structuration du programme, sa segmentation en actions et la présentation de chaque action ;
- l'analyse stratégique du contexte et du champ du programme ;
- les enjeux qui en ressortent pour l'administration gabonaise ;
- les objectifs stratégiques du programme avec le type de finalité du résultat visé, le(s) résultat(s) annuel(s) attendu(s), les indicateurs d'évaluation, les éléments clés de stratégie d'action annuelle, et les contributions des opérateurs et des principaux partenaires.

La présentation des moyens du programme et des dépenses fiscales associées :

- les crédits, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), sont détaillés selon la nomenclature par destination (programmes et actions) et par nature (titres) ;
- le cas échéant, les dépenses fiscales rattachées au programme sont indiquées ainsi que leur évaluation ;
- les propositions relatives aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat sont présentées en effectifs.

La justification des crédits au premier franc CFA

- les crédits sont justifiés, titre par titre, dès le premier franc CFA demandé.

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	2
<u>MISSION ENTREPRENARIAT ET COMMERCE</u>	5
PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION	6
PERIMETRE DE LA MISSION	6
PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE	6
PRINCIPALES REFORMES	6
OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
RECAPITULATION DES CREDITS	12
<u>PROGRAMME PROMOTION DE L'ENTREPREUNARIAT, DE L'ARTISANAT ET DE L'ECONOMIE SOCIALE</u>	14
PRESENTATION DU PROGRAMME	15
PERIMETRE DU PROGRAMME	15
PRESENTATION DES ACTIONS	15
CADRAGE STRATEGIQUE	17
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	17
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	19
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	29
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	29
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	30
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	32
DEPENSES DE PERSONNEL	32
DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	34
DEPENSES DE TRANSFERTS	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	35
AUTRES DEPENSES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
<u>PROGRAMME PROMOTION DES ECHANGES</u>	36
PRESENTATION DU PROGRAMME	37
PERIMETRE DU PROGRAMME	37
PRESENTATION DES ACTIONS	37
CADRE STRATEGIQUE	38
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	38
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	40
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	49
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
DEPENSES FISCALES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
PROPOSITION D'EMPLOIS	50
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	52
DEPENSES DE PERSONNEL	52
DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	54
DEPENSES DE TRANSFERTS	55
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
<u>PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN AUX POLITIQUES DE L'ENTREPREUNARIAT ET DU COMMERCE</u>	56
PRESENTATION DU PROGRAMME	57

PERIMETRE DU PROGRAMME	57
PRESENTATION DES ACTIONS	57
CADRAGE STRATEGIQUE	58
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	58
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	59
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	67
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	67
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	68
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	69
DEPENSES DE PERSONNEL	69
DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	71
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	72

MISSION ENTREPRENARIAT ET COMMERCE

PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION

NOM DU MINISTERE : MINISTERE DU COMMERCE, DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ARTISANAT ET DU DEVELOPPEMENT DES SERVICES

PERIMETRE DE LA MISSION

La mission entrepreneuriat et commerce vise la promotion des échanges, le développement des petites et moyennes entreprises, des entreprises artisanales, des coopératives de production et des structures associatives.

A cet titre elle est chargée de :

- La régulation et l'élaboration des normes en matière de commerce ;
- L'élaboration des mécanismes de promotion des PME ;
- La mise en place des mécanismes favorisant l'éclosion de l'artisanat gabonais ;
- L'appui au regroupement des acteurs de développement local ;
- L'identification et le soutien des populations et des groupements vulnérables.

La mission entrepreneuriat et commerce est en articulation avec les missions ci-après :

- Action extérieure du Gabon ;
- Administration du territoire ;
- Economie Forestière ;
- Gestion des finances publiques et des ressources humaines ;
- Industrie et mines ;
- Politiques agricoles et de pêche ;
- Protection sociale ;
- Ressources pétrolières, énergétiques, hydrauliques et nucléaires ;
- Santé.

La mission est segmentée en trois programmes :

- Promotion de l'entrepreneuriat, de l'artisanat et de l'économie sociale ;
- Promotion des échanges ;
- Pilotage et soutien aux politiques de l'entrepreneuriat et du commerce.

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Le cadre juridique et institutionnel dans lequel se meut la mission intègre les lois et décrets ci-après :

Au titre des lois :

- La loi 16/2005 portant promotion des Petites et Moyennes Entreprises, des Petites et Moyennes Industrie du 2006 ;
- La loi 13/83 du 31 décembre 1983, érigeant l'Agence gabonaise de promotion industrielle et artisanale en Agence nationale de promotion de la petite et moyenne entreprise

En ce qui concerne les décrets :

- Le décret n°0331/PR/MPMEAC du 28 février 2013 portant attribution et organisation du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Artisanat et du Commerce ;
- Le décret n°1325/PR/MFPRAME du 2 octobre 1991 portant attribution de la fonction de Secrétaire Général de Ministère, ensemble des textes modificatifs subséquents ;
- Le décret n°357/PR/PM/SEPME du 7 mars 1984 portant approbation des statuts de l'Agence nationale de promotion de la petite et moyenne entreprise ;

PRINCIPALES REFORMES

Les reformes majeures dans la mission entrepreneuriat et commerce sont d'ordre organisationnel, structurel et fonctionnel :

- Le regroupement de toutes les Directions Générales au sein d'un même bâtiment ;

- La création des directions centrales au sein des secrétariats généraux de Ministère (Direction centrale des affaires juridiques, Direction centrale des archives et de la documentation, Direction centrale de la communication, ...);
- La fusion (en cours) de la Direction Générale de l'Economie Sociale et celle de la Direction Générale de la Lutte contre la pauvreté.
- La réorganisation de la Direction Générale de l'Artisanat par l'intégration du pan développement des services;
- Le développement du système d'information du Ministère.

Ces réformes ont un impact budgétaire en terme d'investissement (aménagement du nouvel immeuble, installation du réseau téléphonique et Ethernet, ameublement, équipement informatique et moyens roulants) et de fonctionnement des nouvelles directions (Direction centrale des affaires juridiques, Direction centrale des archives et de la documentation, Direction centrale de la communication, Direction centrale des systèmes d'information).

OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

OBJECTIF N°1.01 : Avoir suscité la mise en place de 125 groupements locaux générateurs de revenus (GLGR) pour les populations des 25 départements en décrochage

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : le dispositif d'appui à la création des groupements locaux a été élaboré
- Résultat annuel attendu 2 : 25 GLGR sont créés

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de groupements locaux générateurs de revenus créés (a)	Nombre	NA	NA	NA	25	50	125 (cumulé 2015-2017)
Taux d'élaboration du dispositif d'appui (b)	%	NA	NA	NA	100 %	NA	NA

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données :

- (a) Conseils départementaux, mairies
- (b) Equipe projet en charge d'élaborer le dispositif d'appui

Précisions méthodologiques :

Groupement local générateur de revenus : structure associative ou coopérative réalisant une activité génératrice de revenus pour ses adhérents

Départements en décrochage : Bayi-Brikolo ; Djoué ; Lékoko ; Séré-Brikolo ; Ogooué et des Lacs ; Mougoula ; Ndolou ; Ogoulou ; Tsamba-Magotsi ; Mvoung ; Offoué-Onoyé ; Abanga-Bigné ; Dola ; Louetsi-Bibaka ; Basse-Banio ; Douigny ; Haute-Banio ; Mongo ; Mougoutsi ; Haut-Komo ; Haut-Ntem ; Ivindo ; Zadié ; Etimboué ; Woleu.

OBJECTIF N°1.05 : Avoir développé le poids des PME-PMI gabonaises dans l'économie nationale.

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Résultat annuel attendu : 1000 PME-PMI gabonaises sont en activité

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de PME-PMI gabonaises en activité (a)	Nombre	NA	NA	NA	1000	2000	5000
Contribution des PME-PMI gabonaises au PIB (b)	%	21 %	22 %	22%	22 %	23 %	25 %

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données :

- (a) DGPME (Service des Etudes)
- (b) DGPME (Service des Etudes)

OBJECTIF N°1.09 : Avoir suscité la création de 1000 emplois dans les secteurs de l'artisanat et de l'économie sociale

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficacité de l'Administration

Résultat annuel

Résultat annuel attendu 1 : 100 nouveaux emplois ont été créés dans le secteur Artisanat

Résultat annuel attendu 2 : 100 nouveaux emplois ont été créés dans le secteur Economie sociale

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de nouveaux emplois créés dans le secteur Artisanat	Nombre	NA	100	0	100	200 (cumulé 2015-2016)	500 (cumulé 2015-2017)
Nombre de nouveaux emplois créés dans le secteur Economie sociale	Nombre	NA	100	0	100	200 (cumulé 2015-2016)	500 (cumulé 2015-2017)

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données :

- (a) : DGPME (DG, Service Etudes)

OBJECTIF N° 2.03 : Etre parvenu à bien connaitre les entreprises exportatrices et leurs filières de rattachement

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficacité de l'Administration

Résultats annuels :

- Le fichier des entreprises exportatrices est conçu
- 500 entreprises exportatrices sont enregistrées dans ce fichier
- 500 entreprises exportatrices font l'objet d'une fiche de présentation synthétique

Indicateurs :

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans l'élaboration du fichier	%	NA	NA	NA	100 %	NA	NA
Nombre d'entreprises enregistrées dans le fichier	Nombre	NA	NA	NA	500	550	550 (2017)
Nombre de fiches synthétiques d'entreprise élaborées	Nombre	NA	NA	NA	500	550	550 (2017)

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGC, DGDDI

OBJECTIF N° 2.06 : Etre parvenu à délivrer 24000 cartes de commerçant

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel :

- 8000 cartes de commerçants ont été délivrées

Indicateurs:

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de cartes de commerçants établies et délivrées	Nombre	NA	NA	3000	8000 (cumulé 2014-2015)	12000 (cumulé 2014-2016)	24000 (cumulé 2014-2017)

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGC

OBJECTIF N° 2.08 : Etre parvenu à tirer pleinement profit des avantages offerts par le programme AGOA

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels :

- La valeur des exportations dans le cadre de l'accord AGOA est 0,9 Mds F CFA
- 2 exportateurs profitent de l'accord AGOA
- La journée nationale de l'AGOA est organisée
- Le forum international de l'AGOA est organisé

Indicateurs:

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Volume des exportations dans le cadre AGOA	FCFA	NA	NA	NA	900 M	1000M	1500M (2017)
Nombre d'exportateurs dans le cadre AGOA	Nombre	NA	NA	NA	2	4	10 (2017)

Taux d'avancement du projet de journée nationale de l'AGOA	%	NA	NA	NA	100%	100%	100%
Taux d'avancement du projet de forum international de l'AGOA	%	NA	NA	NA	100%	NA	NA

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGC

OBJECTIF N°3.01 : Sur la période 2014-2017, être parvenu à mettre en place un système performant de gestion des Ressources Humaines

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : 479 agents du Ministère ont bénéficié d'une action de formation, dont 226 au programme Soutien, 53 au programme Entreprenariat et 200 au programme Echanges
- Résultat annuel attendu 2 : 200 agents du Ministère sont dotés d'une fiche de poste
- Résultat annuel attendu 3 : les 3 PAP 2016 du Ministère ont un titre 2 intégralement renseigné

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle (2017)
Nombre d'agents du Ministère ayant bénéficié d'une action de formation	Nombre	0	0	0	soutien : 226 entreprenariat : 53 échange : 200	soutien : 226 entreprenariat : 53 échange : 200	soutien : 226 entreprenariat : 53 échange : 200
Nombre de PAP 2016 du Ministère avec un titre 2 intégralement renseigné	Nombre	0	0	0	3	3	3
Nombre d'agents du Ministère dotés d'une fiche de poste	Nombre	0	0	0	200	500 (cumulé)	700 (cumulé)

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Direction Centrale des Ressources Humaines – Fichier du personnel

OBJECTIF N°3.06: Avoir réussi d'ici à fin 2017 à mettre en place un système d'information ministériel intégré

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Résultat annuel attendu 1 : 500 agents du Ministère sont connectés à internet

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle (2017)
Nombre d'agents du Ministère connectés à internet	Nombre	187	95	95	500	900	1100

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Direction Centrale des Systèmes d'Information (DCSI)

Précisions méthodologiques :

Nombre d'agents du Ministère connectés à internet : il s'obtient par le décompte des prises RJ45, des ports des Switch dans les différents bureaux et de l'examen des applications informatiques.

OBJECTIF N°3.07: Etre parvenu à définir et à mettre en œuvre d'ici à fin 2017 un plan de communication interne - externe

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : un plan de communication pluriannuel interne et externe est élaboré
- Résultat annuel attendu 2 : 4 émissions sont diffusées à la télévision
- Résultat annuel attendu 3 : 4 films documentaires sont diffusés à la télévision
- Résultat annuel attendu 4 : 4 spots sont diffusés à la TV et à la radio

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle (2017)
Taux d'élaboration du plan de communication	%	N/A	N/A	N/A	100 %	N/A	N/A
Nombre d'émissions télévisées diffusées	Nombre	0	0	0	4	6	6
Nombre de films documentaire diffusés	Nombre	0	0	0	4	6	6
Nombre de spots diffusés à la TV et à la radio	Nombre	0	0	0	4	12	12

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Direction Centrale de la Communication (DCCOM).

Précisions méthodologiques :

Chaque spot sera diffusé 2 fois par jour, pendant une période de dix jours, entre 19h et 21h, à la TV et à la radio nationale.

RECAPITULATION DES CREDITS

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		Ouvertes en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2015	Votés en LF pour 2014	Accordés pour 2015	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2015
N°1	Programme Promotion de l'Entreprenariat, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale	533 900 000	5 120 700 000		533 900 000	514 747 076	
01	Promotion des PME	305 400 000	2 450 800 000		305 400 000	319 213 701	
02	Promotion des activités artisanales	155 200 000	1 295 300 000		155 200 000	132 386 340	
03	Promotion de l'Economie sociale	72 700 000	1 364 600 000		72 700 000	63 147 035	
N°2	Programme Promotion des Echanges	1 455 500 000	4 138 000 000		1 455 500 000	711 104 366	
01	Commerce national	1 328 200 000	3 456 700 000		1 328 200 000	151 497 074	
02	Commerce international	127 300 000	681 300 000		127 300 000	559 607 292	
N°3	Programme Pilotage et soutien aux politiques de l'entreprenariat et du commerce	102 000 000	4 104 300 000		102 000 000	1 211 543 554	
01	Pilotage de la stratégie ministérielle	25 020 000	313 000 000			44 590 584	
02	Coordination administrative	76 980 000	3 791 300 000			1 166 952 970	
Total pour la mission		2 091 400 000	13 363 000 000		2 091 400 000	2 437 394 996	

- (1) Les crédits qui figurent dans cette colonne sont ceux de la loi finances initiale ou de la loi de finances rectificative si cette dernière intervient.
- (2) FDC : fonds de concours (article 38 de la LOLF)
ADP : attributions de produits (article 38 de la LOLF)

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme et du titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	FDC, ADP (2) et autres ressources prévus en 2015	Votés en LF (1) pour 2014	Accordés pour 2015	FDC, ADP (2) et autres ressources prévus en 2015
N°1 : Promotion de l'Entrepreneuriat, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale	533 900 000	5 120 700 000		533 900 000	514 747 076	
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel		216 000 000			0	
Titre 3. Dépenses de biens et services	117 000 000	2 222 400 000			244 134 256	
Titre 4. Dépenses de transfert	318 300 000	584 000 000			270 612 820	
Titre 5. Dépenses d'investissement		2 098 300 000			0	
Titre 6. Autres dépenses						
N°2 : Promotion des échanges	1 455 500 000	4 138 000 000		1 455 500 000	711 104 366	
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel					0	
Titre 3. Dépenses de biens et services	439 500 000	2 949 000 000		439 500 000	206 033 370	
Titre 4. Dépenses de transfert	374 000 000	100 000 000		374 000 000	441 070 996	
Titre 5. Dépenses d'investissement	642 000 000	1 089 000 000		642 000 000	64 000 000	
Titre 6. Autres dépenses						
N°3 Pilotage et soutien aux politiques de l'entrepreneuriat et commerce	102 000 000	4 104 300 000		102 000 000	1 211 543 554	
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel					948 204 000	
Titre 3. Dépenses de biens et services	102 000 000	726 700 000		102 000 000	168 506 973	
Titre 4. Dépenses de transfert					94 832 581	
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	3 377 600 000		0		
Titre 6. Autres dépenses						
Total pour la mission	2 091 400 000	13 363 000 000		1 557 500 000	2 437 394 996	
Dont :						
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel		216 000 000			948 204 000	
Titre 3. Dépenses de biens et services	541 500 000	5 898 100 000		541 500 000	618 674 599	
Titre 4. Dépenses de transfert	374 000 000	684 000 000		374 000 000	806 516 397	
Titre 5. Dépenses d'investissement	642 000 000	6 564 900 000		642 000 000	64 000 000	
Titre 6. Autres dépenses						

- (1) Les crédits qui figurent dans cette colonne sont ceux de la loi finances initiale ou de la loi de finances rectificative si cette dernière intervient.
- (2) FDC : fonds de concours (article 38 de la LOLF)
ADP : attributions de produits (article 38 de la LOLF)

PROGRAMME PROMOTION DE L'ENTREPREUNARIAT, DE L'ARTISANAT ET DE L'ECONOMIE SOCIALE

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme Promotion de l'Entrepreneuriat, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale recouvre trois thématiques (PME, artisanat, économie sociale), auxquelles s'ajoute celle de la lutte contre la pauvreté.

Il a pour vocation :

- la mise en place de la politique gouvernementale en matière de développement des PME gabonaises sur le plan national et international ;
- l'identification des acteurs de l'économie sociale, l'incitation au regroupement de ces acteurs et le soutien au développement des structures de l'économie sociale ;
- l'appui au développement du secteur artisanal ;
- la conception, la coordination et le suivi des actions de lutte contre la pauvreté.

Le programme regroupe quatre directions générales :

- la Direction Générale des Petites et Moyennes Entreprises ;
- la Direction Générale de l'Economie Sociale ;
- la Direction Générale de l'Artisanat ;
- la Direction Générale de la Lutte contre la Pauvreté.

Les opérateurs de l'Etat dans le champ du programme sont Promogabon et la Chambre de Commerce. Le programme entretient par ailleurs des relations étroites avec le Centre de Développement des entreprises, opérateur rattaché au programme Promotion des échanges.

Le responsable du programme est le Directeur Général de l'Economie Sociale, **Madame Rosine MAWANGA**.

Le programme promotion de l'entrepreneuriat, de l'artisanat et de l'économie sociale est en articulation avec les programmes suivants :

- Gestion fiscale ;
- Administration territoriale ;
- Pêche et aquaculture ;
- Développement rural ;
- Solidarité sociale ;
- Gestion et contrôle des activités minières ;
- Gestion et contrôle des activités pétrolières ;
- Industrialisation et valorisation des produits de la filière bois ;
- Tourisme ;
- Culture.

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Promotion des PME

Cette action, portée par la Direction Générale des PME, recouvre les principales activités suivantes :

- veille dans le secteur des PME (production de statistiques et réalisation d'études ou enquêtes)
- détection des secteurs d'activités porteurs de croissance pour les PME ;
- appui à la création et au développement des PME par le biais de mesures incitatives, fiscales et autres et au moyen d'actions d'accompagnement
- incitation à la diversification du tissu des PME
- aide aux PME pour nouer des partenariats à l'international

ACTION N° 2 : Promotion des activités artisanales

Cette action, portée par la Direction Générale de l'Artisanat et la Direction Générale de la Lutte contre la pauvreté, recouvre les principales activités suivantes :

- veille dans le secteur de l'artisanat (production de statistiques et réalisation d'études ou enquêtes)
- appui à la création et au développement des structures artisanales par le biais de mesures incitatives, fiscales et autres et au moyen d'actions d'accompagnement

- création d'unités de production et de commercialisation (villages artisanaux).

ACTION N° 3 : Promotion de l'économie sociale

Cette action, portée par la Direction Générale de l'Economie sociale et la Direction Générale de la Lutte contre la pauvreté, recouvre les principales activités suivantes :

- veille dans le secteur de l'économie sociale (production de statistiques et réalisation d'études ou enquêtes)
- appui à la création et au développement des structures de l'économie sociale par le biais de mesures incitatives, fiscales et autres et au moyen d'actions d'accompagnement
- création d'unités de transformation, conservation et de commercialisation.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Parmi les éléments de contexte qui impactent le programme, il faut noter :

- l'existence d'objectifs du millénaire et du développement (OMD), qui engagent le Gabon au plan international
- le nombre croissant de créations d'entreprises et d'associations mais aussi la durée de vie souvent très limitée de ces structures
- une économie nationale tirée par quelques grandes entreprises, le faible poids des PME-PMI dans la croissance économique
- des structures de l'économie sociale qui ont parfois tendance à s'éloigner de leur objet social initial pour rentrer dans des logiques lucratives
- un secteur informel qui pèse d'un poids considérable
- face aux entreprises, des administrations multiples en charge de l'application de la réglementation et de la fiscalité
- l'importance de l'action des grands partenaires au développement (FAO, PNUD, BAD, UE...).

Les attentes de la population et de la société civile vis-à-vis du programme sont principalement les suivantes :

- les entrepreneurs attendent un appui financier, un accès aux marchés publics, un accès à la sous-traitance auprès des majors de l'économie, une simplification de la réglementation et une fiscalité plus légère et plus équitable
- les artisans et les structures de l'économie sociale attendent un appui financier, un appui formation, une aide à la commercialisation de leurs produits et une fiscalité plus légère et plus équitable
- les publics à insérer professionnellement attendent un appui formation et un accès à l'emploi.

Les autorités politiques attendent de l'action du programme, pour leur part :

- l'émergence d'une classe d'entrepreneurs gabonais
- le renforcement et la diversification du tissu de PME-PMI
- le développement de la sous-traitance dans les secteurs du Gabon émergent
- des opportunités pour les fonctionnaires désireux de se reconvertir dans le secteur privé
- des résultats en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte social.

D'ores et déjà, plusieurs points forts peuvent être mis à l'actif des pouvoirs publics dans le champ du programme :

- l'élaboration d'une charte de l'investissement, au moins au niveau des principes
- l'élaboration d'un nouveau code des marchés publics, qui facilite l'accès des PME-PMI gabonaises à la commande publique
- une première simplification des modalités de création des entreprises, à l'initiative du Centre de Développement des Entreprises
- des projets pilotes en cours : unités PFNL, plateformes de formation dans les métiers de transformation artisanale du poisson, unité de production et de commercialisation des œuvres artisanales à Franceville
- des premiers éléments de plan d'appui aux structures de l'économie sociale.

Restent cependant un certain nombre de difficultés et insuffisances à traiter, notamment :

- le manque d'orientations politiques claires et stables, pour mettre en œuvre l'action dans la durée
- la connaissance encore partielle des secteurs et des acteurs de l'entrepreneuriat, de l'artisanat, de l'économie sociale, la faiblesse de l'appareil statistique sectoriel
- le cadre juridique pour partie dépassé
- le manque de programmation et de plan d'actions opérationnels pour organiser et préparer efficacement la mise en œuvre
- la faiblesse des dispositifs et des pratiques de pilotage et d'évaluation de l'action et des projets
- le manque de personnel de conception et d'encadrement au sein de l'administration
- le manque de coordination entre les différents acteurs publics impliqués dans le champ d'action du programme ou dans des champs connexes (insertion professionnelle par exemple)
- l'absence de dialogue organisé entre les majors internationaux et les PME-PMI gabonaises.

- Faire des PME-PMI, de l'artisanat et de l'économie sociale des secteurs majeurs de création d'activités, d'emplois et de revenu pour la population
- Contribuer, en étroite collaboration avec d'autres administrations et les partenaires, à l'insertion professionnelle des populations vulnérables et au recul de la pauvreté

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : Avoir suscité la mise en place de 125 groupements locaux générateurs de revenus pour les populations des 25 départements en décrochage.

- Résultat annuel attendu : le dispositif d'appui à la création des groupements locaux est élaboré.

OBJECTIF N°2 : Avoir facilité l'accès au microcrédit pour les très petites entreprises et les organismes de l'économie sociale dans les 25 départements en décrochage.

- Résultat annuel attendu : le dispositif d'accès au microcrédit est élaboré.

OBJECTIF N°3 : Avoir développé une connaissance précise, quantitative et qualitative, des secteurs de l'entrepreneuriat, de l'artisanat et de l'économie sociale

- Résultat annuel attendu : un dossier de synthèse documentaire et statistique est élaboré pour chacun des trois secteurs.

OBJECTIF N°4 : Avoir élaboré les politiques nationales de l'entrepreneuriat, de l'artisanat, de l'économie sociale et avoir actualisé le cadre juridique sur tout le champ du programme.

- Résultat annuel attendu : la politique nationale pour chacun des trois secteurs est formalisée.

OBJECTIF N°5 : Avoir développé le poids des PME-PMI dans l'économie nationale

- Résultat annuel attendu : 1000 PME-PMI sont en activité.

OBJECTIF N°6 : Avoir développé les partenariats à l'international pour les PME-PMI, les artisans et les structures de l'économie sociale gabonaises.

- Résultat annuel attendu 1 : 100 PME-PMI ont participé à des événements internationaux (salons, foires, forums, conférences...)
- Résultat annuel attendu 2 : 50 artisans ont participé à des événements internationaux (salons, foires, forums, conférences...)
- Résultat annuel attendu 3 : 10 structures de l'économie sociale ont participé à des événements internationaux (salons, foires, forums, conférences...)

OBJECTIF N°7 : Avoir mis en place 1 unité de production et de vente de produits artisanaux dans chaque province ainsi que le village artisanal de Libreville

- Résultat annuel attendu 1 : 2 unités de production et de vente sont en fonctionnement
- Résultat annuel attendu 2 : les TDR pour la création des nouvelles unités sont élaborés
- Résultat annuel attendu 3 : les TDR pour la création du village artisanal de Libreville sont élaborés

OBJECTIF N°8 : Avoir développé la sous-traitance des PME-PMI gabonaises pour le compte des majors des secteurs pétrole, mines et BTP

- Résultat annuel attendu : 40 PME-PMI gabonaises ont bénéficié du plan d'appui à la sous-traitance dans les secteurs pétrole, mines et BTP

OBJECTIF N°9 : Avoir suscité la création de 1000 emplois dans les secteurs de l'artisanat et de l'économie sociale

- Résultat annuel attendu 1 : 100 nouveaux emplois ont été créés dans le secteur Artisanat
- Résultat annuel attendu 2 : 100 nouveaux emplois ont été créés dans le secteur Economie sociale

OBJECTIF N°1 : Avoir suscité la mise en place de 125 groupements locaux générateurs de revenus (GLGR) pour les populations des 25 départements en décrochage

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : le dispositif d'appui à la création des groupements locaux a été élaboré
- Résultat annuel attendu 2 : 25 GLGR sont créés

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de groupements locaux générateurs de revenus créés (a)	Nombre	NA	NA	NA	25	50	125 (cumulé 2015-2017)
Taux d'élaboration du dispositif d'appui (b)	%	NA	NA	NA	100 %	NA	NA

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données :

- (a) Conseils départementaux, mairies
- (b) Equipe projet en charge d'élaborer le dispositif d'appui

Précisions méthodologiques :

Groupement local générateur de revenus : structure associative ou coopérative réalisant une activité génératrice de revenus pour ses adhérents

Départements en décrochage : Bayi-Brikolo ; Djoué ; Lékoko ; Sébé-Brikolo ; Ogooué et des Lacs ; Mougala ; Ndolou ; Ogoulou ; Tsamba-Magotsi ; Mvoung ; Offoué-Onoye ; Abanga-Bigné ; Dola ; Louetsi-Bibaka ; Basse-Banio ; Douigny ; Haute-Banio ; Mongo ; Mougoutsi ; Haut-Komo ; Haut-Ntem ; Ivindo ; Zadié ; Etimboué ; Woleu.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Mettre en place une équipe projet et un chef de projet
- Tenir des séances de travail avec les conseils départementaux et les préfets des 25 départements en décrochage
- Tenir des réunions d'échange avec un panel de populations
- Identifier les groupements et les activités potentiels dans chaque département en décrochage
- Concevoir une base de données sur les groupements et les AGR
- Développer des supports de communication, formation et accompagnement (supports génériques pour animer et gérer des groupements locaux, supports spécifiques aux différentes AGR)
- Elaborer un programme de mise en œuvre du dispositif d'appui

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Préfets, Conseils départementaux et Municipaux : Facilitation de la tenue des réunions avec les populations
- Promogabon : contribution à la conception et au développement du dispositif
- PNUD : mise à disposition du réseau Art Gold (bases de données, experts)
- Diverses ONG, Associations et Fondations : participation à l'élaboration du programme de mise en œuvre

OBJECTIF N°2 : Avoir facilité l'accès au microcrédit pour les très petites entreprises et les structures de l'économie sociale dans les 25 départements en décrochage

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : Le dispositif d'accès au microcrédit est élaboré
- Résultat annuel attendu 2 : 25 TPE ont accédé au microcrédit
- Résultat annuel attendu 3 : 25 structures de l'économie sociale ont accédé au microcrédit

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de TPE ayant accédé au microcrédit (a)	Nombre	NA	NA	NA	25	75	175 (cumulé 2015-2017)
Nombre de structures de l'économie sociale ayant accédé au microcrédit (b)	Nombre	NA	NA	NA	25	75	175 (cumulé 2015-2017)
Taux d'élaboration du dispositif d'appui (c)	%	NA	NA	NA	100 %	NA	NA

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données :

- (a) Equipe projet en charge d'élaborer le dispositif d'appui, conseils départementaux
- (b) Equipe projet en charge d'élaborer le dispositif d'appui, conseils départementaux
- (c) Equipe projet en charge d'élaborer le dispositif d'appui

Précisions méthodologiques :

Départements en décrochage : Bayi-Brikolo ; Djoué ; Lékoko ; Sébé-Brikolo ; Ogooué et des Lacs ; Mougoula ; Ndolou ; Ogoulou ; Tsamba-Magotsi ; Mvoung ; Offoué-Onoye ; Abanga-Bigné ; Dola ; Louetsi-Bibaka ; Basse-Banio ; Douigny ; Haute-Banio ; Mongo ; Mougoutsi ; Haut-Komo ; Haut-Ntem ; Ivindo ; Zadié ; Etimboué ; Woleu.

- (a) TPE : structures comptant un effectif < 10 salariés
- (b) Structures de l'économie sociale : associations, GIES, coopératives
- (a) et (b) Mode de calcul : 75 = 3 TPE ou structures par département x 25 départements

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Mettre en place une équipe projet et un chef de projet
- Créer, organiser et alimenter un fonds national de microcrédit (incluant les caisses villageoises)
- Définir les règles de gestion du dispositif de microcrédit
- Elaborer le programme de mise en œuvre du dispositif

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Promogabon : contribution à la conception et au développement de dispositif
- Gabon Poste : apport d'expertise dans le domaine du microcrédit

OBJECTIF N°3 : Avoir développé une connaissance précise, quantitative et qualitative des secteurs de l'entrepreneuriat, de l'artisanat et de l'économie sociale

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : un dossier de synthèse documentaire et statistique est élaboré pour le secteur PME
- Résultat annuel attendu 2 : un dossier de synthèse documentaire et statistique est élaboré pour le secteur Artisanat
- Résultat annuel attendu 3 : un dossier de synthèse documentaire et statistique est élaboré pour le secteur Economie sociale

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre d'études et enquêtes sectorielles produites (a)	Nombre	0	0	0	0	3	6 (cumulé 2015-2017)
Taux d'élaboration du dossier de synthèse pour le secteur PME (b)	%	NA	NA	25%	100%	NA	NA
Taux d'élaboration du dossier de synthèse pour le secteur Artisanat (c)	%	NA	NA	25%	100%	NA	NA
Taux d'élaboration du dossier de synthèse pour le secteur Economie sociale (d)	%	NA	NA	25%	100%	NA	NA

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données :

- (a) DGPME, DGES, DGART, DGLP,
- (b) DGPME (DG, Service des Etudes),
- (c) DGART (DG, Direction de la Statistique, des études et de la réglementation),
- (d) DGES (DG, Direction des Etudes), DGLP (DG, Direction des Etudes, diagnostics et statistiques)

Précisions méthodologiques :

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Recueillir les données existantes
- Tenir des séances de partage et d'analyse des données avec les autres administrations, les opérateurs de l'Etat, les partenaires
- Concevoir et développer une base de données et de documents dématérialisés ; élaborer des procédures de gestion de l'outil et de ses contenus
- Classer les matériaux recueillis dans la base de données
- Exploiter les données et la documentation recueillie et élaborer des dossiers de synthèse thématiques
- Ouvrir largement la base de données aux acteurs impliqués dans l'action sur programme

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

Promogabon, Chambre de Commerce, Centre de Développement des Entreprises, APIEX : Partage de l'information sectorielle existante

OBJECTIF N°4 : Avoir élaboré les politiques nationales de l'entrepreneuriat, de l'artisanat, de l'économie sociale et avoir actualisé le cadre juridique sur tout le champ du programme

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : la politique nationale pour le secteur PME a été formalisée
- Résultat annuel attendu 2 : la politique nationale pour le secteur Artisanat a été formalisée
- Résultat annuel attendu 3 : la politique nationale pour le secteur Economie sociale a été formalisée

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'élaboration de la politique nationale PME (a)	%	NA	NA	25 %	100 %	NA	NA
Taux d'élaboration de la politique nationale Artisanat (b)	%	NA	NA	25 %	100 %	NA	NA
Taux d'élaboration de la politique nationale Economie sociale (c)	%	NA	NA	25 %	100 %	NA	NA

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données :

- (a) DGPME (DG, Service des Etudes),
- (b) DGART (DG, Direction de la Statistique, des études et de la réglementation),
- (c) DGES (DG, Direction des Etudes), DGLP (DG, Direction des Etudes, diagnostics et statistiques)

Précisions méthodologiques :

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Mettre en place des équipes projet impliquant l'ensemble des acteurs concernés (autres administrations, opérateurs de l'Etat, partenaires)
- Recueillir et analyser les éléments d'orientation disponibles dans le champ du programme
- Elaborer les politiques nationales : résultats à atteindre, bénéficiaires concernés, dispositifs et actions à mettre en œuvre, rôles et responsabilités des différents acteurs dans la mise en œuvre de la politique, modes de travail ensemble des acteurs, évaluation des besoins de financement pluriannuels, modalités d'évaluation de la mise en œuvre et des résultats de la politique
- Assurer une articulation étroite entre les travaux réalisés sur les trois politiques
- Tenir des ateliers pour partager les politiques nationales avec l'ensemble des parties prenantes

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

Promogabon, Chambre de Commerce, Centre de Développement des Entreprises, APIEX : Partage de l'information sectorielle existante ; implication dans les travaux d'élaboration des politiques nationales et dans la préparation / animation des ateliers

OBJECTIF N°5 : Avoir développé le poids des PME-PMI gabonaises dans l'économie nationale.

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Résultat annuel attendu : 1000 PME-PMI gabonaises sont en activité

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de PME-PMI gabonaises en activité (a)	Nombre	NA	NA	NA	1000	2000	5000
Contribution des PME-PMI gabonaises au PIB (b)	%	21 %	22 %	22%	22 %	23 %	25 %

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données :

- (a) DGPME (Service des Etudes)
- (b) DGPME (Service des Etudes)

Précisions méthodologiques :

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Maîtriser le nombre de PME-PMI existantes
- Développer la communication auprès des porteurs de projet
- Intensifier la production des études de faisabilité des projets
- Elaborer un dispositif d'appui financier à la création d'entreprise
- Relancer la mise en œuvre du projet de création d'un guichet unique

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Promogabon : augmentation du nombre d'études de faisabilité réalisées, intensification des actions de communication en direction des porteurs de projet et des étudiants, amélioration des synergies avec le Centre de Développement des Entreprises, l'APIEX, la Chambre de Commerce, la DGI...
- Chambre de Commerce : mise en place d'un centre d'arbitrage, de médiation et de conciliation, mise en place d'une bourse de la sous-traitance et de partenariat, mise en place d'un centre de gestion agréé pour aider les PME-PMI à accéder au crédit bancaire et aux marchés publics, réorganisation de l'école de Commerce
- Administrations sectorielles : amélioration des délais de délivrance des différentes autorisations et agréments liées à certaines activités spécifiques

OBJECTIF N°6 : Avoir développé les partenariats à l'international pour les PME-PMI, les structures artisanales et les structures de l'économie sociale gabonaises.

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : 100 PME-PMI ont participé à des événements internationaux (salons, foires, forums, conférences...)
- Résultat annuel attendu 2 : 50 artisans ont participé à des événements internationaux (salons, foires, forums, conférences...)
- Résultat annuel attendu 3 : 10 structures de l'économie sociale ont participé à des événements internationaux (salons, foires, forums, conférences...)

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de PME-PMI ayant participé à des événements internationaux (a)	Nombre	NA	NA	NA	100	200	300 (cumulé 2015-2017)
Nombre d'artisans ayant participé à des événements internationaux (b)	Nombre	50	NA	NA	50	100 (cumulé 2015-2016)	150 (cumulé 2015-2017)
Nombre de structures de l'économie sociale ayant participé à des événements internationaux (c)	Nombre	5	NA	NA	10	20 (cumulé 2015-2016)	30 (cumulé 2015-2017)

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données :

- (a) DGPME (DG)
- (b) DGART (DG)
- (c) DGES (DG)

Précisions méthodologiques :

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Mettre en place une cellule de coordination
- Sélectionner les événements
- Communiquer sur ces événements
- Définir des critères d'éligibilité pour les participants
- Solliciter, analyser et sélectionner les candidatures
- Mobiliser les budgets
- Participer aux événements
- Etablir un rapport

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES:

Promogabon, Chambre de Commerce : participation à la cellule de coordination

OBJECTIF N°7 : Avoir mis en place 1 unité de production et de vente de produits artisanaux dans chaque province ainsi que le village artisanal de Libreville

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : 2 unités de production et de vente sont en fonctionnement
- Résultat annuel attendu 2 : les TDR pour la création des nouvelles unités sont élaborés
- Résultat annuel attendu 3 : les TDR pour la création du village artisanal de Libreville sont élaborés

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre d'unités de production et de vente en fonctionnement (a)	Nombre	0	1	1	2	2 (cumulé 2015-2016)	9 (cumulé 2015-2017)
Taux d'élaboration des TDR pour la création des nouvelles unités (b)	%	NA	NA	NA	100%	NA	NA
Taux d'élaboration des TDR pour la création du village artisanal de Libreville (c)	%	NA	NA	NA	100%	NA	NA

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données :

DGART (DG)

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Régler les arriérés de paiement pour le projet Franceville (unité déjà en fonctionnement)
- Régler les arriérés de paiement pour le projet Oyem, terminer le chantier et mettre l'unité en fonctionnement
- Elaborer les TDR pour la création des nouvelles unités et pour la création du village artisanal de Libreville

OBJECTIF N°8 : Avoir développé la sous-traitance des PME-PMI gabonaises pour le compte des majors des secteurs pétrole, mines et BTP

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

Résultat annuel attendu : 40 PME-PMI gabonaises ont bénéficié du plan d'appui à la sous-traitance dans les secteurs pétrole, mines et BTP

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de PME-PMI gabonaises ayant bénéficié du plan d'appui à la sous-traitance (a)	Nombre	NA	20	0	40	60 (cumulé 2015-2016)	100 (cumulé 2015-2017)

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données :

(b) : DGPME (DG, Service Etudes)

Précisions méthodologiques :

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

IDENTIFICATION DES BESOINS

- Concevoir et alimenter d'une part un dossier de synthèse par major donneur d'ordre et d'autre part une fiche d'identité de chaque PME-PMI sous-traitante ou susceptible de l'être
- Elaborer un programme de contact et de visite aux majors donneurs d'ordre
- Etablir une grille type de recueil et d'analyse des besoins de sous-traitance

PLAN D'APPUI AUX PME-PMI

- Finaliser le dispositif d'appui type aux PME-PMI : information, formation, accompagnement-conseil, appui financier
- Fixer la liste des PME-PMI cibles pour la sous-traitance
- Elaborer et mettre en œuvre un programme de contact et de visite à ces PME-PMI cibles
- Décliner le dispositif d'appui type en plan d'action spécifique pour chaque PME-PMI concernée

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

DGE : implication dans l'opération d'identification des besoins de sous-traitance

DGI : implication dans l'opération d'identification des besoins de sous-traitance

UPEGA : implication dans l'opération d'identification des besoins de sous-traitance

CPG : implication dans l'opération d'identification des besoins de sous-traitance

OBJECTIF N°9 : Avoir suscité la création de 1000 emplois dans les secteurs de l'artisanat et de l'économie sociale

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

Résultat annuel attendu 1 : 100 nouveaux emplois ont été créés dans le secteur Artisanat

Résultat annuel attendu 2 : 100 nouveaux emplois ont été créés dans le secteur Economie sociale

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de nouveaux emplois créés dans le secteur Artisanat	Nombre	NA	100	0	100	200 (cumulé 2015-2016)	500 (cumulé 2015-2017)
Nombre de nouveaux emplois créés dans le secteur Economie sociale	Nombre	NA	100	0	100	200 (cumulé 2015-2016)	500 (cumulé 2015-2017)

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données :

(c) : DGPME (DG, Service Etudes)

Précisions méthodologiques :

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Clarifier et simplifier les règles de création / de reprise des entreprises artisanales individuelles et des groupements de structures artisanales
- Etudier des possibilités d'incitation financière et d'allègements des charges sociales et fiscales avec la DGI et la CNSS pour les structures créant des emplois
- Conduire des actions de promotion des produits et services de l'artisanat et de l'économie sociale

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES:

DGI ET CNSS : travail avec l'équipe de programme sur les scénarios d'incitation financière et d'allègement des charges sociales et fiscales

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	Votés en LF (1) pour 2014	Accodés pour 2015
N°1 : Promotion des PME	305 400 000	2 450 800 000	305 400 000	319 213 701
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel (Promogabon)		216 000 000		
Titre 3. Dépenses de biens et services	76 900 000	1 705 900 000	76 900 000	69 651 301
Titre 4. Dépenses de transfert	228 500 000		228 500 000	249 562 400
Titre 5. Dépenses d'investissement		528 900 000		
Titre 6. Autres dépenses				
N°2 : Promotion des Activités artisanales	155 200 000	1 295 300 000	155 200 000	132 386 340
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de biens et services	39 200 000	169 400 000	39 200 000	111 335 920
Titre 4. Dépenses de transfert	78 000 000	477 000 000	78 000 000	21 050 420
Titre 5. Dépenses d'investissement	38 000 000	648 900 000	38 000 000	
Titre 6. Autres dépenses				
N°3 : Promotion de l'économie sociale et solidaire	72 700 000	1 364 600 000	72 700 000	63 147 035
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de biens et services	60 900 000	347 100 000	60 900 000	63 147 035
Titre 4. Dépenses de transfert	11 800 000	107 000 000	11 800 000	
Titre 5. Dépenses d'investissement		910 500 000		
Titre 6. Autres dépenses				
Total pour le programme	533 900 000	5 110 700 000	533 900 000	514 747 076
<i>Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus</i>				
Titre 1. Charges financières de la dette				0
Titre 2. Dépenses de personnel		216 000 000		0
Titre 3. Dépenses de biens et services	191 600 000	2 222 400 000	191 600 000	244 134 256
Titre 4. Dépenses de transfert	38 000 000	584 000 000	38 000 000	270 612 820
Titre 5. Dépenses d'investissement		2 098 300 000		0
Titre 6. Autres dépenses				

- (1) Les crédits qui figurent dans cette colonne sont ceux de la loi finances initiale ou de la loi de finances rectificative si cette dernière intervient.
- (2) FDC : fonds de concours (article 38 de la LOLF)
ADP : attributions de produits (article 38 de la LOLF)

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					Total
	Réalisation 2013 (1)	Ouverts en LF pour 2014 (a)	Répartition prévisionnelle 2015			
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2015 (a + Ecart)
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4						
Solde forfaitaire globale (s1)						
Catégorie A (s2)	62	58	4	8	4	62
Permanents						
Non permanents						
Catégorie B (s3)	26	29	0	0	0	29
Permanents						
Non permanents						
Catégorie C (s4)	19	19	0	0	0	19
Permanents						
Non permanents						
Main d'œuvre non permanente (t)	23	25	1	1	0	25
Total pour les emplois de l'administration (v) = s+t	130	131	5	9	4	135

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

EMPLOIS DES OPERATEURS DE L'ETAT

Emplois rémunérés	Effectifs		
	Réalisation 2013 (1)	Prévision 2014	Prévision 2015
PROMOGABON			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	3	3	3
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	19	19	20
Total pour l'opérateur	22	22	23
CHAMBRE DE COMMERCE			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	0	0	1
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	31	31	51
Total pour l'opérateur	31	31	52

- (1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente
- (2) Les emplois dont les rémunérations sont versées en direct par l'Etat
- (3) Les emplois dont les rémunérations sont versées par l'opérateur sur ressources émanant du programme

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

	2014 Réalisation		2015 Prévision		Ecart entre 2015 et 2014	
	Effectifs (1)	Coût total (2)	Effectifs (1)	Coût total (2)	Ecart d'effectifs (effectifs 2015 – effectifs 2014)	Ecart de coût (coût 2015 – coût 2014)
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4						
Solde forfaitaire globale (s1)						
Catégorie A (s2)	58		62		4	
Permanents						
Non permanents						
Catégorie B (s3)	29		29		0	
Permanents						
Non permanents						
Catégorie C (s4)	19		19		0	
Permanents						
Non permanents						
Main d'œuvre non permanente (t)	25	46,6	25	48.36	0	
Emplois des opérateurs (u)	53		75		22	
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (3)	3	NC	4		1	
Emplois rémunérés par les opérateurs - hors plafond d'emplois du ministère (4)	50	697,5	71	1004	21	306,5
Total pour le programme (v) = s + t + u						

- (1) Les effectifs rappelés ci-dessus pour l'année considérée sont ceux de la colonne « Total » des propositions d'emplois de l'administration (voir p30), ou la somme des données de la colonne « Prévision 2015 » des propositions d'emplois des opérateurs de l'Etat (voir p31)
- (2) Le coût total des emplois pour le programme doit être égal au « Titre 2. Dépenses de personnel » de la présentation des crédits par action et par titre pour l'année considérée (voir p29)
- (3) Les emplois dont les rémunérations sont versées en direct par l'Etat
- (4) Les emplois dont les rémunérations sont versées par l'opérateur sur ressources émanant du programme

Seule la masse salariale de la MONP et des opérateurs est connue à ce jour :

- MONP : 46.6 en 2014 contre 48.36 demandé pour 2015
- Chambre de commerce : 485 M en 2014 contre 737 M demandés pour 2015
- Promogabon : 212,5 M en 2014 contre 267 M demandés pour 2015

Besoins de recrutement					Justification
Priorité	Métier / Fonction	Nombre	Dont internes	Dont externes	
1	DG Economie sociale	1	1		Régularisation de la situation administrative de responsables nommés en Conseil des Ministres et déjà en fonction
2	DGA 2 Artisanat	1	1		
3	Directeur des Etudes DGART	1	1		
4	DGA 2 PME	1	1		
5	Chargés d'étude DGES = DGLP	4	4		
6	Technicien de surface DGART (MONP)	1	1		Régularisation de la situation administrative d'un agent déjà en poste
7	Responsable de la Cellule d'intelligence économique Chambre de Commerce	1	1		Profil spécialisé issu du Ministère de l'Economie
8	Manager de projet Chambre de Commerce	4		4	Prise en charge des 4 nouveaux dispositifs mis en place par la Chambre de Commerce
9	Expert Chambre de Commerce	4		4	
10	Secrétaire Chambre de Commerce	4		4	
11	Comptable Chambre de Commerce	4		4	
12	Chauffeur Chambre de Commerce	4		4	
13	Chargé d'études Promogabon	2		2	Renforcement des effectifs du cœur de métier (réalisation des études de faisabilité)
14	Directeur des études et de la vulgarisation Promogabon	1	1		Poste existant dans l'organigramme mais non pourvu à ce jour
15	Gardien Promogabon	1		1	Nécessité d'assurer la sécurité du bâtiment Promogabon

Justifications :

Administration :

Les 8 entrées en catégorie A en 2015 correspondent à la régularisation de la situation administrative d'agents déjà en fonction au sein du programme. Idem s'agissant de l'agent de la MONP.

Chambre de Commerce :

L'emploi inclus dans le plafond du Ministère en 2015 correspond à la création d'un poste de responsable de la Cellule d'intelligence économique, qui sera tenu par un fonctionnaire en provenance du Ministère de l'Economie. Les 20 emplois supplémentaires prévus hors plafond en 2015 correspondent au recrutement d'agents indispensables à la mise en place et à la gestion des nouveaux dispositifs prévus par la Chambre de Commerce : centre de gestion agréé (5 agents), bourse de sous-traitance (5 agents), centre d'arbitrage (5 agents), école consulaire (5 agents).

Promogabon :

Un poste de directeur des Etudes et de la Vulgarisation est prévu par les textes mais n'a pas encore été pourvu à ce jour.

Le renforcement des effectifs des chargés d'études est indispensable compte tenu des objectifs de production à la hausse assignés à Promogabon.

Le recrutement d'un gardien est justifié par les récents cambriolages et le départ de feu d'origine criminelle survenus dans l'immeuble Promogabon.

DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
1. Dépenses de biens et services obligatoires	Arriérés		106 200 000	Règlement des arriérés (30 M DG PME; 10,5 M DG ART ; 5,7 M DG ES + 60 M Chambre de Commerce)
Total			106 200 000	
2. Dépenses de biens et services indispensables	Entretien et réparation, consommables, carburant...	25 800 000	137 934 256	Financement du fonctionnement minimal de l'administration sur programme (accordé pour le programme)
	Journées socio-éducatives, séminaires et colloques, SPG/SPI, frais de mission et de déplacement	114 000 000	0	Financement des activités permanentes conduites par l'administration Impact des objectifs 3, 4, 5, 6, 8 et 9
	Subvention Promogabon	14 600 000	270 612 820	Subvention accordée aux opérateurs
	Subvention Chambre de commerce	0		
Total		154 400 000	408 547 076	
Autres dépenses		37 200 000	0	Prestations d'impression (26 M), achats d'imprimés spéciaux (6 M), frais de diffusion (10 M), frais de réception et restauration (3 M)
Total Global		191 600 000	514 747 076	

(Les montants sont exprimés en millions de francs CFA)

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Projets	Financement de l'étude de définition (fonds centralisé 2015) (Oui / Non)	Durée prévue du projet des études à la fin des travaux (début-fin)	Coût global du projet	Dépenses 2014 et années antérieures (y.c. FinEx)	Financements extérieurs pour 2015	Demande d'inscription à la LFI 2015 pour études et travaux (hors FinEx)
PROJETS EN COURS						
IDEES DE PROJET AVEC TDR VALIDES / DEMANDE DE FINANCEMENT D'UNE ETUDE PREALABLE PAR LA DGB						
Programme d'appui au développement local (DGES)	Oui					
Programme d'encadrement et de développement des PME (Promogabon)	Oui					
Programme d'équipement						

PROGRAMME PROMOTION DES ECHANGES

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme « **Promotion des Echanges** » dans la mission ministérielle « **Promotion de l'Entrepreneuriat et Commerce** » est conduit par la Direction Générale du Commerce.

Ce programme se décline en deux actions : **(1) Commerce national**, et **(2) Commerce international**.

Le périmètre du champ du programme se définit comme suit :

Ce qui est dans le programme

- la libre circulation et la disponibilité des produits sur l'ensemble du territoire national
- l'identification et la levée des obstacles au commerce
- la révision, la mise en cohérence et la vulgarisation des textes liés au commerce
- la vulgarisation des bonnes pratiques commerciales
- la mise en place et la vulgarisation des instruments de régulation du commerce extérieur
- l'élaboration et la délivrance de la carte de commerçant
- l'encadrement et l'accompagnement du secteur informel

Ce qui n'en fait pas partie (par rapport au programme Concurrence et Protection du consommateur, ...)

- le contrôle des prix et de la qualité des produits et denrées alimentaires
- les actions de promotion des exportations
- les opérations de création des entreprises
- les opérations liées à la libre concurrence du marché
- les actions de diversification des offres d'échanges

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Commerce national

Commerce national

- identifier les opérateurs économiques du secteur commerce
- identifier les circuits de distribution des produits et marchandises
- réviser et vulgariser les textes liés au commerce auprès des commerçants
- établir et délivrer la carte de commerçant et de petit commerce
- identifier et favoriser la levée des obstacles non tarifaires au commerce (appui projet PROGACOM)

ACTION N° 2 : Commerce international

Commerce international

- élaborer et délivrer les instruments de régulation du commerce extérieur
- élaborer et suivre les statistiques du commerce extérieur
- faciliter les échanges (actions transversales concertées)
- collecter, promouvoir, vulgariser les accords commerciaux (actions transversales concertées)
- vulgariser via internet le cadre juridique et réglementaire lié au commerce

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

De l'état des lieux et du diagnostic de la situation, ressortent les idées forces suivantes sur le plan des échanges internationaux :

- le Gabon a pris des engagements internationaux devant faciliter ses échanges commerciaux mais il doit pour cela adapter maintenant en conséquence sa réglementation nationale
- le Gabon a signé beaucoup d'accords commerciaux internationaux mais n'a pas de suivi de ce qu'ils lui ont apporté sur le plan de l'exportation de ses produits
- les échanges commerciaux transfrontaliers restent modestes et peuvent être développés
- les entreprises créées sont le plus souvent des structures individuelles ou de très petite taille peu à la recherche de la conquête de marchés extérieurs et peu préparées à affronter la concurrence sur les marchés sous-régional et international

Sur le plan du commerce domestique cette fois, il ressort les idées force suivantes :

- le secteur informel reste très important
- beaucoup d'entreprises sont très dépendantes des marchés de l'Etat
- les freins au développement du commerce domestique sont nombreux : contrôles souvent non justifiés de plusieurs administrations
- la vente des produits d'occasion constitue un réel danger pour les consommateurs.

D'autres constats majeurs nécessitent une action dans la durée :

- l'administration connaît mal les entreprises et les commerces gabonais et conduit très peu d'actions ciblées dans leur direction ;
- le commerce domestique fait l'objet d'un très faible suivi et les données statistiques sur celui-ci font cruellement défaut ;
- la coopération interministérielle en vue de la promotion des échanges est à développer (DGC, DGCC, DGDDI, MAE et tous les Départements sectoriels)
- la coopération est à développer avec l'APIEX, avec CDE et avec la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Les attentes des autorités politiques, des opérateurs économiques, de la société civile en matière de promotion des échanges sont :

- Les autorités politiques: l'insertion de façon durable du Gabon dans les échanges commerciaux régionaux et mondiaux grâce à l'amélioration de l'environnement des affaires , à la facilitation des échanges , à la lisibilité et visibilité au plan national et international du cadre juridique et réglementaire et aux actions de promotion des exportations ;
- Les opérateurs économiques: la consolidation, la capitalisation et la vulgarisation des dispositifs d'appui institutionnel, financier et promotionnel mis en place par le gouvernement ;
- La société civile: la disponibilité et l'accessibilité des marchandises et produits

Les principaux éléments de contexte et les faits marquants récents sont :

- la lisibilité et la prévisibilité du PSGE (la déclinaison du PSGE en plan opérationnel avec des missions programmes-actions-résultats attendus) ainsi que l'encrage institutionnel de chaque programme ;
- la mise en œuvre du devis-programme n°2 du programme d'appui au commerce (PROGACOM) qui vise un renforcement des capacités institutionnel, organisationnel et des personnels de la Direction Générale du Commerce et des organisations intermédiaires d'appui à la compétitivité des entreprises ;
- l'inscription budgétaire en investissements au titre du budget 2013 en faveur de ce programme

Les points forts de l'action de l'Etat en matière de promotion des échanges sont :

- La diversification de la base économique du pays aux fins de réduire la dépendance des ressources budgétaires de l'Etat de la rente pétrolière et des mines;
- La recherche de nouveaux partenaires économiques par la signature de nouveaux accords de coopérations;
- La création de l'Agence pour la Promotion des Investissements et des Exportations (APIEX);
- L'institution à la primauté de la commission interministérielle sur l'amélioration de l'environnement des affaires (suite au rapport de Doing Business)

- L'élaboration avec l'appui de la CNUCED d'un Plan National de mise en œuvre du futur accord de l'OMC sur la facilitation des échanges;
- L'obtention d'un financement d'un montant de 3 000 000 d'euros de l'UE dans le cadre du 10e FED, pour un Programme d'Appui au Commerce et aux organisations intermédiaires d'appui à la compétitivité des entreprises (PROGACOM);
- La révision du cadre juridique et réglementaire lié au commerce afin de le rendre lisible et visible au plan national et international
- L'affirmation de l'engagement du Gabon au processus d'intégration sous-régionale et régionale avec pour corollaire la libre circulation des biens et des personnes et la création par l'Union Africaine, de la Zone de Libre Echange Régionale (ZLER).

L'objectif global du programme « Promotion des Echanges » consiste à favoriser les échanges commerciaux en rendant le cadre juridique et réglementaire commercial plus lisible et plus attrayant pour les acteurs économiques et en facilitant les formalités en ce qui concerne les opérations commerciales.

Cet objectif découle du PSGE qui fixe clairement comme objectifs de bâtir un cadre général des affaires de classe internationale et de favoriser l'émergence d'un secteur privé local dynamique et inséré dans les réseaux d'échanges mondiaux.

ENJEUX

- Mieux connaître les opérateurs du secteur du commerce
- Permettre au Gabon de tirer pleinement parti des accords de coopération signés
- Faciliter les échanges domestiques et avec l'extérieur
- Promouvoir l'activité commerciale

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : Avoir élaboré un nouveau projet de code de commerce prenant en compte les engagements internationaux

Résultat annuel attendu :

- La démarche d'élaboration du nouveau code de commerce est avancée à 25 % (état des lieux élaboré)

OBJECTIF N°2 : Etre parvenu à promouvoir les échanges commerciaux avec les pays de la CEMAC

Résultat annuel attendu :

- Quatre (04) stratégies d'actions sont élaborées : Cameroun, Guinée-Equatoriale, Congo-Brazzaville, Tchad

OBJECTIF N°3 : Etre parvenu à bien connaître les entreprises exportatrices et leurs filières de rattachement

Résultats annuels attendus :

- Le fichier des entreprises exportatrices est conçu
- 500 entreprises exportatrices sont enregistrées dans ce fichier
- 500 entreprises exportatrices font l'objet d'une fiche de présentation synthétique

OBJECTIF N°4: Etre parvenu à réduire le poids du secteur informel dans le petit commerce

Résultats annuels attendus :

- 5500 petits commerces informels ont été recensés
- 5000 cartes de petit commerce ont été délivrées

OBJECTIF N°5 : Etre parvenu à démanteler les entraves à la promotion des échanges

Résultat annuel attendu :

- le recensement des entraves aux échanges et l'analyse de ces entraves sont réalisées

OBJECTIF N°6: Etre parvenu à délivrer 24 000 cartes de commerçants parvenu à délivrer 24000 cartes de

Résultat annuel attendu :

- 8000 cartes de commerçants ont été délivrées

OBJECTIF N°7: Etre parvenu à élaborer la nomenclature des activités commerciales, industrielles et artisanales

Résultat annuel attendu :

- La nomenclature des activités commerciales, industrielles et artisanales est élaborée

OBJECTIF N°8: Etre parvenu à tirer pleinement profit des avantages offerts par le programme AGOA

Résultats annuels attendus :

- Le volume des exportations dans le cadre de l'accord AGOA est 900 M F CFA
- 2 exportateurs profitent de l'accord AGOA
- La journée nationale de l'AGOA est organisée
- Le forum international de l'AGOA est organisé

OBJECTIF N° 1 : Avoir élaboré un nouveau projet de code de commerce prenant en compte les engagements internationaux

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel attendu

- La démarche d'élaboration du nouveau code de commerce est avancée à 25 % (état des lieux élaboré)

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement de la démarche d'élaboration du nouveau code de commerce	%	NA	25 %	0	25 %	50 %	100 % (2018)

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGC

Précisions méthodologiques : Les grandes étapes du projet sont les suivantes

- Etat des lieux des textes et de la mise en œuvre des recommandations 2008 (25 %)
- Traduction législative et réglementaire de toutes les recommandations 2008 (25 %) et prise en compte des évolutions complémentaires indispensables (25 %)
- Codification des textes et édition du nouveau Code de Commerce (25 %)

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Recenser, recueillir et analyser l'ensemble des nouveaux textes intervenus depuis 2008
- Evaluer le niveau de traduction dans les textes des recommandations issues des travaux de 2008
- Identifier les textes manquants et/ou les besoins d'actualisation des textes existants
- Rédiger des termes de référence en vue du financement du projet à compter de 2016

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

RAS

OBJECTIF N° 2: Etre parvenu à promouvoir les échanges commerciaux avec les pays de la CEMAC

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Quatre (04) stratégies d'actions sont élaborées : Cameroun, Guinée-Equatoriale, Congo-Brazzaville, Tchad

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de stratégies d'action élaborées	Nombre	NA	2	0	4	5 (cumulé 2015-2016)	NA
Taux moyen de mise œuvre des programmes d'action annuels bilatéraux	%	NA	NA	NA	NA	80 %	90 % (2017)
Volume des échanges commerciaux Gabon-CEMAC	F CFA	NC	NC	NC	NC	NC	NC

(2) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGC, DGDDI, MAE

Précisions méthodologiques :

Stratégie d'action Gabon-pays CEMAC : ce document recouvre les contenus suivants

- Accords bilatéraux en vigueur
- Panorama des échanges actuels, en volume et en nature
- Points forts-points faibles du Gabon dans les échanges actuels
- Produits gabonais à promouvoir à l'exportation et modalités pour y parvenir
- Entraves à lever pour le développement des exportations du Gabon
- Plan d'actions pluriannuel et calendrier

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Collecter les accords bilatéraux et les rapports des commissions mixtes de coopérations avec le Cameroun, la Guinée-Equatoriale, le Congo Brazzaville et le Tchad ;
- Examiner les opportunités d'échanges commerciaux qu'offrent ces accords avec ces deux pays ;
- Dresser un bilan chiffré des échanges commerciaux réalisés dans le cadre de ces accords avec ces pays ;
- Elaborer quatre stratégies d'action devant permettre au Gabon de tirer davantage parti des opportunités offertes par lesdits accords ;
- Faire connaître et sensibiliser les conseillers économiques et commerciaux d'ambassade à la nécessité de promouvoir les stratégies d'action élaborées par la commission et validées par le gouvernement.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- MAE : mettre à disposition les textes des différents accords et les rapports des commissions mixtes de coopérations avec les 4 pays
- DGDDI : mettre à disposition les statistiques des échanges avec les 4 pays

OBJECTIF N° 3 : Etre parvenu à bien connaître les entreprises exportatrices et leurs filières de rattachement

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Le fichier des entreprises exportatrices est conçu
- 500 entreprises exportatrices sont enregistrées dans ce fichier
- 500 entreprises exportatrices font l'objet d'une fiche de présentation synthétique

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans l'élaboration du fichier	%	NA	NA	NA	100 %	NA	NA
Nombre d'entreprises enregistrées dans le fichier	Nombre	NA	NA	NA	500	550	550 (2017)
Nombre de fiches synthétiques d'entreprise élaborées	Nombre	NA	NA	NA	500	550	550 (2017)

(3) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGC, DGDDI

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Reprendre le début de fichier existant et s'attacher à le compléter et à l'actualiser
- Vérifier la fiabilité de ces données grâce à des rencontres avec les responsables des sociétés identifiées ; enregistrer les entreprises dans le fichier nouveau format
- Réaliser des missions de terrain pour recenser et enregistrer d'autres entreprises (Services déconcentrés de la DGC)
- Elaborer une fiche de présentation par entreprise enregistrée

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

CDE : contribuer à l'élaboration du fichier des entreprises exportatrices et de leurs filières de rattachement

OBJECTIF N° 4 : Etre parvenu à réduire le poids du secteur informel dans le petit commerce

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- 5500 petits commerces informels ont été recensés
- 5000 cartes de petit commerce ont été délivrées

Indicateurs :

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de petits commerces informels recensés	Nombre		4000	2500	5500 (cumulé 2014-2015)	9500 (cumulé 2014-2016)	19000 (cumulé 2014-2017)
Nombre de cartes de petits commerces délivrées	Nombre		4000	2500	5000 (cumulé 2014-2015)	8500 (cumulé 2014-2016)	17000 (cumulé 2014-2017)

(4) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : services provinciaux du commerce

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- tirer parti de l'expérience de recensement en cours des petits commerces dans les provinces
- étendre cette activité de recensement des commerces informels à toutes les provinces
- entretenir la mobilisation des Services provinciaux en cours d'année ; communiquer à tous le nombre de petits commerces identifiés chaque trimestre
- remettre la carte de petit commerce à chaque petit commerce identifié
- constituer un fichier spécifique des petits commerces
- élaborer un rapport annuel sur le petit commerce au Gabon

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

CDE : délivrer la fiche circuit aux opérateurs économiques identifiés dont les activités peuvent être formalisées

OBJECTIF N° 5 : Etre parvenu à démanteler les entraves à la promotion des échanges

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- le recensement des entraves aux échanges et l'analyse de ces entraves sont réalisées

Indicateurs:

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement de la démarche de recensement et d'analyse	%	NA	NA	NA	100 %	NA	NA
Nombre d'entraves levées	Nombre	NA	NA	NA	NA	2	2 (2017)

(5) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Direction du Commerce Extérieur

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- consolider et capitaliser au plan national les résultats de l'Examen des Politiques Commerciales des Etats de la CEMAC, membres de l'OMC de juillet 2013 ;
- s'appuyer sur les conclusions de l'étude de la CNUCED et de l'Inventaire des mesures non tarifaires financée par le projet PROGACOM ;
- créer un cadre de concertation interministériel ;
- identifier des mesures tarifaires et non tarifaires constituant des obstacles au commerce et catalyser la prise de mesures de levée, de démantèlement de ces obstacles

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Primature : faire signer par Monsieur le Premier Ministre l'arrêté pour la mise en place officielle d'une commission interministérielle pour examiner et traiter les obstacles aux échanges ;
- Les administrations sectorielles : prendre part aux travaux techniques de la Commission Interministérielle ;
- Mener des actions de facilitation des échanges et lever les obstacles identifiés.

OBJECTIF N° 6 : Etre parvenu à délivrer 24000 cartes de commerçant

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- 8000 cartes de commerçants ont été délivrées

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de cartes de commerçants établies et délivrées	Nombre	NA	NA	3000	8000 (cumulé 2014- 2015)	12000 (cumulé 2014- 2016)	24000 (cumulé 2014- 2017)

(6) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGC

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- mener des actions d'information et de sensibilisation des opérateurs économiques et organismes sous tutelles d'appui à la création d'entreprises
- conduire des actions d'information et de sensibilisation des commerçants
- assurer l'établissement et la délivrance des cartes aux commerçants

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

RAS

OBJECTIF N° 7 : Etre parvenu à élaborer la nomenclature des activités commerciales, industrielles et artisanales

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- La nomenclature des activités commerciales, industrielles et artisanales est élaborée

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans l'élaboration de la nomenclature des activités commerciales, industrielles et artisanales	%	NA	NA	NA	100%	NA	NA

(7) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGC

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Créer un groupe de travail avec toutes les parties prenantes
- Prendre connaissance des nomenclatures en vigueur dans les pays comparables
- Faire l'état des lieux des nomenclatures existantes ; identifier les manques et les besoins d'actualisation
- Elaborer la nouvelle nomenclature

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

CDE : mise à disposition de matériaux et participation au groupe de travail

OBJECTIF N° 8 : Etre parvenu à tirer pleinement profit des avantages offerts par le programme AGOA

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- La valeur des exportations dans le cadre de l'accord AGOA est 0,9 Mds F CFA
- 2 exportateurs profitent de l'accord AGOA
- La journée nationale de l'AGOA est organisée
- Le forum international de l'AGOA est organisé

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Volume des exportations dans le cadre AGOA	FCFA	NA	NA	NA	900 M	1000M	1500M (2017)
Nombre d'exportateurs dans le cadre AGOA	Nombre	NA	NA	NA	2	4	10 (2017)
Taux d'avancement du projet de journée nationale de l'AGOA	%	NA	NA	NA	100%	100%	100%
Taux d'avancement du projet de forum international de l'AGOA	%	NA	NA	NA	100%	NA	NA

(8) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGC

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Collecter les données et faire un état des lieux des échanges sous le régime AGOA
- Identifier les produits du terroir éligible à AGOA
- Mener des campagnes de concertation, d'information et de sensibilisation à l'endroit des opérateurs économiques et des Acteurs Non Etatiques
- Organiser la Journée Nationale AGOA
- Formaliser et communiquer les recommandations de ces assises
- Mettre en œuvre progressivement ces recommandations
- Organiser le forum international sur l'AGOA
- Formaliser et communiquer les recommandations de ces assises
- Mettre en œuvre progressivement ces recommandations

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	Votés en LF (1) pour 2014	Accordés pour 2015
N° 130003.1 Promotion du Commerce National	1.328,2	3.456,7	1.328,2	151 497 074
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel				0
Titre 3. Dépenses de biens et services	411 000 000	2.384,5M	411M	125 997 074
Titre 4. Dépenses de transfert	275.2M	0	275.2M	25 500 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	642M	1.072,2M	642M	0
Titre 6. Autres dépenses				0
N° 130003.2 Promotion du Commerce international	127,3	681,3	127,3	559 607 292
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel	0	0	0	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	28.5M	564.5M	28.5M	80 036 296
Titre 4. Dépenses de transfert	98.8M	100M	100M	415 570 996
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	16.8M	0	64 000 000
Titre 6. Autres dépenses				
Total pour le programme	1.455.5	4.138	1.455.5	711 104 366
<i>Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus</i>	0	0	0	0
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de biens et services	439.5	2.949	439.5	206 033 370
Titre 4. Dépenses de transfert	374	100	374	441 070 996
Titre 5. Dépenses d'investissement	642	1.089	642	64 000 000
Titre 6. Autres dépenses				

- (1) Les crédits qui figurent dans cette colonne sont ceux de la loi finances initiale ou de la loi de finances rectificative si cette dernière intervient.
- (2) FDC : fonds de concours (article 38 de la LOLF)
ADP : attributions de produits (article 38 de la LOLF)

EMPLOIS DE L' ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2013 (1)	Ouverts en LF pour 2014 (a)	Répartition prévisionnelle 2015			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4						
Solde forfaitaire globale (s1)		1	0	0	0	1
Catégorie A (s2)	99	110	2	0	-2	108
Permanents						
Non permanents						
Catégorie B (s3)	165	204	0	0	0	204
Permanents						
Non permanents						
Catégorie C (s4)	91	102	1	0	-1	101
Permanents						
Non permanents						
Main d'œuvre non permanente (t)	65	85	0	0	0	85
Total pour les emplois de l'administration (v) = s+t	420	502	3	0	-3	499

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

EMPLOIS DES OPERATEURS DE L'ETAT

Emplois rémunérés	Effectifs		
	Réalisation 2013 (1)	Prévision 2014	Prévision 2015
Opérateur CDE			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	0	0	0
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	118	118	118
Total pour l'opérateur	118	118	118
Total pour le programme	118	118	118

- (1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente
- (2) Les emplois dont les rémunérations sont versées en direct par l'Etat
- (3) Les emplois dont les rémunérations sont versées par l'opérateur sur ressources émanant du programme

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

	2014 Réalisation		2015 Prévision		Ecart entre 2015 et 2014	
	Effectifs (1)	Coût total (2)	Effectifs (1)	Coût total (2)	Ecart d'effectifs (effectifs 2015 – effectifs 2014)	Ecart de coût (coût 2015 – coût 2014)
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4						
Solde forfaitaire globale (s1)	1		1		0	
Catégorie A (s2)	110		108		-2	
Permanents						
Non permanents						
Catégorie B (s3)	204		204		0	
Permanents						
Non permanents						
Catégorie C (s4)	102		101		-1	
Permanents						
Non permanents						
Main d'œuvre non permanente (t)	85		85		0	
Emplois des opérateurs (u)	118		118		0	
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (3)						
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (4)	118		118			
Total pour le programme (v) = s + t + u	620		617		-3	

- (1) Les effectifs rappelés ci-dessus pour l'année considérée sont ceux de la colonne « Total » des propositions d'emplois de l'administration (voir p50), ou la somme des données de la colonne « Prévision 2015 » des propositions d'emplois des opérateurs de l'Etat (voir p51)
- (2) Le coût total des emplois pour le programme doit être égal au « Titre 2. Dépenses de personnel » de la présentation des crédits par action et par titre pour l'année considérée (voir p49)
- (3) Les emplois dont les rémunérations sont versées en direct par l'Etat
- (4) Les emplois dont les rémunérations sont versées par l'opérateur sur ressources émanant du programme

Besoins de recrutement					Justification
Priorité	Métier / Fonction	Nombre	Dont internes	Dont externes	
1		0	0	0	
2		0	0	0	
3		0	0	0	
4		0	0	0	
5		0	0	0	
6		0	0	0	
7		0	0	0	
8		0	0	0	
9		0	0	0	
10		0	0	0	

Le programme ne prévoit aucun recrutement en 2015.

DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
1. Dépenses de biens et services obligatoires	Arriérés dus aux fournisseurs	30 M	64 000 000	Créances dues sur exercices antérieurs CDE
Total		30 M	64 000 000	
2. Dépenses de biens et services indispensables	Entretien et réparation, consommables, carburant	62 M	206 033 370	Entretien et réparation ; Papeterie ; fournitures informatiques ; fournitures de bureau diverses ; carburant (objectifs n° 3 ; 6, 7)
	SPG/SPI, séminaires et colloques, frais de mission et de déplacement,	26 M	-	25M Commission intersectorielle examen de politiques commerciales ; 60M Commission interministérielle Code de Commerce ; 25 M Comité de suivi OMC ; 30 M Comité national de facilitation du commerce ; 30 M Comité national AGOA ; 6,5 M Centre de référence OMC ; été du budget ; 16 M participation conjointe ministère du commerce séminaires et colloques ; frais de mission au Gabon et hors du Gabon, Frais de déplacement au Gabon et hors du Gabon (objectifs n°1 ; 2 ; 4 ; 5) 1000M organisation du Forum international AGOA (objectif 8)
	Subvention CDE	400 M (dont 200 M réellement versés)	341 070 996	85M fournitures de bureau et informatique 185,5M services extérieurs 70,6M autres services extérieurs
Total		488 M	547 104 366	
Total Global		518 M	611 104 366	

Les dettes des exercices antérieurs du CDE concernent principalement : 6,016M Office Pro ; 3,290M Power media ; 20M NF STORE ; 3,110 Froid général ; 6,912M cabinet New Ace ; 2,715M cabinet HOMA ; 6,825M cabinet Maître Anguile ; 1,278M Assur Excellence

DEPENSES DE TRANSFERTS

Type de transfert	Nature du dispositif de transfert	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015
1. Transferts aux ménages		0	0	
		0	0	
		0	0	
Total		0	0	
2. Transferts aux collectivités locales		0	0	
		0	0	
		0	0	
Total		0	0	
3. Transferts aux entreprises et aux secteurs d'activité	Cotisations internationales	374 M	100 000 000	11,5M Cotisations OMC ; 15,1M OIC ; 36,8M Cellule de négociation ; 25,5M Cellule National Commerce(CEMAC)
Total		374 M	100 000 000	
Total Global		374 M	100 000 000	

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN AUX POLITIQUES DE L'ENTREPREUNARIAT ET DU COMMERCE

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme pilotage et soutien à la politique de l'entrepreneuriat et du commerce a pour principales missions : la définition des orientations stratégiques, la coordination technique et l'administration générale des services du Ministère du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Artisanat et du Développement des Services.

Le programme Pilotage et Soutien comprend toutes les fonctions transversales qui viennent en appui des programmes des politiques publiques. Ces fonctions sont aujourd'hui portées par des Directions Centrales (Communication, Ressources Humaines, Documentation et Archivage, Système d'Information, Statistiques et Etudes, Affaires Juridiques).

Le programme Pilotage et Soutien est piloté par le responsable de programme **Monsieur TIDZANI Malem**, Secrétaire Général du Ministère.

PRESENTATION DES ACTIONS

Programme pilotage et soutien à la politique de l'entrepreneuriat et du commerce est segmenté en deux actions :

- Pilotage de la stratégie ministérielle ;
- Coordination administrative.

ACTION N° 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle

Cette action est mise en œuvre par les services du cabinet du Ministre et de l'Inspection Général des Services du Ministère. Elle consiste à :

- La conception de la stratégie ministérielle en matière de l'entrepreneuriat et du commerce ;
- L'anticipation des évolutions en matière de politique et de développement des PME, des artisans et des acteurs de l'économie sociale et de lutte contre la pauvreté ;
- L'application du contrôle de la performance du département.

ACTION N° 2 : Coordination administrative

L'action **Coordination administrative** est portée par le Secrétaire Général du Ministère. Cette action consiste en :

- La coordination de la politique de gestion des ressources humaines, du patrimoine, des systèmes d'information et de la communication ;
- L'orientation, la supervision et la coordination de l'action des programmes du ministère ;
- L'appui des programmes de politiques publiques à travers les fonctions soutien.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Le programme soutien englobe un ensemble des fonctions transversales parmi lesquelles on distingue :

- La fonction Gestion des Ressources Humaines
- La fonction Système d'Information
- La fonction Communication
- La fonction Moyens Généraux
- La fonction Patrimoine Immobilier
- La fonction Documentation et Archive
- La fonction Statistiques
- La fonction Juridique et Contentieux

Sur l'ensemble de ces fonctions on note :

- Une inégale répartition des effectifs et une inadéquation entre les profils et le poste;
- Des moyens de transport et des outils de travail insuffisants (Ordinateurs, photocopieurs, bureau, meuble de rangement) ;
- Des structures d'accueil insuffisantes (certains responsables n'ont pas de bureaux ou les partagent avec leur collaborateur);
- Une absence des statistiques au sein du Ministère ;
- Une communication interne et externe presque inexistante ;
- Un suivi et une gestion du patrimoine problématique ;
- Un fond documentaire et d'archives quasi inexistant.

Les stratégies d'actions à mettre en place reposent sur :

- Le renforcement des capacités du personnel tant du programme soutien que des programmes de politiques publiques ;
- Le développement des systèmes d'information en vue de la production des statistiques et de l'amélioration de la gestion des données ;
- L'élaboration des programmes d'équipement en moyens roulants, en mobilier et ameublement, en outils de travail (ordinateurs, imprimantes, photocopieurs) ;
- La mise en place d'un plan de communication susceptible de divulguer les actions de la mission entrepreneuriat et commerce ;
- Le développement des mécanismes de gestion et de suivi du patrimoine du Ministère ;
- La construction, à long terme, d'un bâtiment pour abriter l'ensemble des services du Ministère ;
- L'aménagement, à court terme, des locaux d'Awendjé ;
- La mise en place d'une salle d'archives et de documentation.

ENJEUX

- Enjeu 1 : Coordonner et veiller au travail en synergie des programmes de la mission.
- Enjeu 2 : Assurer une meilleure assistance et conseil aux sectoriels dans l'accomplissement de leur mission

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : Sur la période 2014-2017 avoir développé un système performant de gestion des Ressources Humaines

- Résultat annuel attendu 1 : 479 agents du Ministère ont bénéficié d'une action de formation, dont 226 au programme Soutien, 53 au programme Entreprenariat et 200 au programme Echanges
- Résultat annuel attendu 2 : 500 agents du Ministère sont dotés d'une fiche de poste
- Résultat annuel attendu 3 : les 3 PAP 2016 du Ministère ont un titre 2 intégralement renseigné

OBJECTIF N°2 : Sur la période 2014-2017, être parvenu à définir et à mettre en œuvre un système efficace de pilotage et de management de la Mission

- Résultat annuel attendu : 1 réunion de pilotage multiprogrammes est tenue chaque trimestre par l'ensemble des RPROG de la Mission sur la base des tableaux de bord des programmes

OBJECTIF N°3 : Sur la période 2014-2017, être parvenu à moderniser l'organisation et le fonctionnement des Directions du Programme

- Résultat annuel attendu 1 : le manuel de procédures de la DCSI est élaboré
- Résultat annuel attendu 2 : le manuel de procédures de la DCAD est élaboré
- Résultat annuel attendu 3 : la charte de qualité de service des fonctions support est élaborée

OBJECTIF N°4 : Sur la période 2014-2017, être parvenu à doter le Ministère d'un système d'archivage et de documentation physique et électronique

- Résultat annuel attendu : le projet Archivage est réalisé à 30 % (salle des archives aménagée et équipée)

OBJECTIF N°5 : Sur la période 2014-2017, être parvenu à améliorer significativement les conditions de travail des Agents du Ministère

- Résultat annuel attendu 1 : le projet de construction de l'immeuble ministériel est réalisé à 10 % (étude préalable intégralement réalisée)
- Résultat annuel attendu 2 : les TDR du projet de construction des immeubles administratifs provinciaux sont élaborés

OBJECTIF N°6 : Avoir réussi d'ici à fin 2017 à mettre en place un système d'information ministériel intégré

- Résultat annuel attendu 1 : 500 agents du Ministère sont connectés à internet

OBJECTIF N°7 : Etre parvenu à définir et à mettre en œuvre d'ici à fin 2017 un plan de communication ministériel interne et externe

- Résultat annuel attendu 1 : un plan de communication pluriannuel interne et externe est élaboré
- Résultat annuel attendu 2 : 4 émissions sont diffusées à la télévision
- Résultat annuel attendu 3 : 4 films documentaires sont diffusés à la télévision
- Résultat annuel attendu 4 : 4 spots sont diffusés à la TV et à la radio

OBJECTIF N°1 : Sur la période 2014-2017, être parvenu à mettre en place un système performant de gestion des Ressources Humaines

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : 479 agents du Ministère ont bénéficié d'une action de formation, dont 226 au programme Soutien, 53 au programme Entrepreneuriat et 200 au programme Echanges
- Résultat annuel attendu 2 : 200 agents du Ministère sont dotés d'une fiche de poste
- Résultat annuel attendu 3 : les 3 PAP 2016 du Ministère ont un titre 2 intégralement renseigné

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle (2017)
Nombre d'agents du Ministère ayant bénéficié d'une action de formation	Nombre	0	0	0	soutien : 226 entrepreneuriat : 53 échange : 200	soutien : 226 entrepreneuriat : 53 échange : 200	soutien : 226 entrepreneuriat : 53 échange : 200
Nombre de PAP 2016 du Ministère avec un titre 2 intégralement renseigné	Nombre	0	0	0	3	3	3
Nombre d'agents du Ministère dotés d'une fiche de poste	Nombre	0	0	0	200	500 (cumulé)	700 (cumulé)

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Direction Centrale des Ressources Humaines – Fichier du personnel

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Elaboration et mise en œuvre du plan de formation 2015 du Ministère, en coordination avec l'ensemble des programmes
- Actualisation du fichier du personnel du Ministère
- Confrontation du fichier du Ministère avec celui de la Solde et apurement
- Calcul de la masse salariale des 3 programmes par la Direction de la Solde
- Elaboration d'un modèle de fiche de poste avec l'aide de la DGAFP
- Formation des managers N+1 au renseignement des fiches de poste (DCRH + DGAFP)
- Renseignement des fiches de poste par les managers N+1, accompagnés par la DCRH
- Validation hiérarchique puis contrôle de cohérence globale des fiches de poste par la DCRH

OBJECTIF N°2 : Sur la période de 2014- 2017, être parvenu à définir et à mettre en œuvre un système efficace de pilotage et de management de la Mission

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Résultat annuel attendu : 1 réunion de pilotage multiprogrammes est tenue chaque trimestre par l'ensemble des RPROG de la Mission sur la base des tableaux de bord des programmes

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de réunions de pilotage multiprogrammes tenues par l'ensemble des RPROG	Nombre	0	0	2	4	4	4 (2017)

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Secrétariat Général

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- S'accorder sur les objectifs, le contenu et le déroulement type de ces réunions de pilotage
- Etablir un calendrier des réunions sur l'année
- Centraliser chaque trimestre au SG les tableaux de bord des 3 programmes
- Tenir les réunions sous la présidence du SG-RPROG pilotage et soutien et élaborer puis diffuser un relevé de conclusions à l'issue de chacune d'entre elles
- Communiquer au Ministre chaque trimestre le relevé de conclusions de la réunion et la synthèse des résultats des 3 programmes

OBJECTIF N°3 : Sur la période 2014-2017, être parvenu à moderniser l'organisation et le fonctionnement des Directions du Programme

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : le manuel de procédures de la DCSI est élaboré
- Résultat annuel attendu 2 : le manuel de procédures de la DCAD est élaboré
- Résultat annuel attendu 3 : la charte de qualité de service des fonctions support est élaborée

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle (2017)
Nombre de directions support dotées d'un manuel de procédures		0	0	0	2	4 (cumulé)	7 (cumulé)
Taux d'élaboration du manuel de procédures de la DCSI	%	0	0	0	100 %	N/A	N/A
Taux d'élaboration du manuel de procédures de la DCAD	%	0	0	0	100 %	N/A	N/A
Taux d'élaboration de la charte de qualité de service des fonctions support	%	0	0	0	100 %	N/A	N/A

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Inspection Générale des Services (IGS) – Secrétariat Général - Direction Centrale des Systèmes d'Information (DCSI) - Direction Centrale des Archives et de la Documentation (DCAD)

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

Manuels de procédures

- Mettre en place un groupe de travail dédié par structure, avec l'accompagnement méthodologique d'un membre de l'IGS
- Recenser et analyser les procédures existantes
- Identifier les manques
- Rédiger les procédures
- Tester les procédures auprès des équipes opérationnelles et les ajuster si besoin est
- Valider les procédures
- Former les équipes opérationnelles aux procédures

Charte de qualité de service

- Mettre en place un groupe de travail avec des représentants de chaque fonction support
- Elaborer une fiche d'évaluation de la qualité de service actuelle et la faire renseigner par les principaux managers des deux programmes de politique publique ; compléter cette action, le cas échéant, par des entretiens ou des réunions avec ces mêmes managers
- Définir dans chaque fonction support des engagements de qualité de service (information-consultation-concertation, accueil, prise en charge des demandes, délais à respecter...)
- Définir pour chacun de ces engagements un plan d'actions opérationnel

OBJECTIF N°4: Sur la période 2014-2017, être parvenu à doter le Ministère d'un système d'archivage et de documentation physique et électronique

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Résultat annuel attendu : le projet Archivage est réalisé à 30 % (salle des archives aménagée et équipée, TDR rédigés pour l'acquisition d'un logiciel de gestion)

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle (2017)
Taux de réalisation du projet Archivage	%	0	10 %	10 %	30 %	100 %	N/A

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Direction Centrale des Systèmes d'Information

Précisions méthodologiques : (voir stratégie d'actions)

Le projet Archivage se compose des étapes suivantes, avec les poids correspondants :

- Etat des lieux (10% - fait en 2014)
- Aménagement et équipement de la salle d'archivage (20 % - 2015)
- Transfert des archives physiques (10 % - 2016)
- Acquisition d'un logiciel (10 % - 2016)
- Rédaction des nouvelles procédures de gestion (30 % - 2016)
- Formation des agents au nouveau système (20 % - 2016)

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

Le projet Archivage se compose des étapes suivantes, avec les poids correspondants :

- Etat des lieux (10% - fait en 2014)
- Aménagement et équipement de la salle d'archivage (20 % - 2015)
- Transfert des archives physiques (10 % - 2016)
- Acquisition d'un logiciel (10 % - 2016)
- Rédaction des nouvelles procédures de gestion (30 % - 2016)
- Formation des agents au nouveau système (20 % - 2016)

OBJECTIF N°5: Sur la période 2014-2017, être parvenu à améliorer significativement les conditions de travail des Agents du Ministère

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : le projet de construction de l'immeuble ministériel est réalisé à 10 % (étude préalable intégralement réalisée)
- Résultat annuel attendu 2 : les TDR du projet de construction des immeubles administratifs provinciaux sont élaborés

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle (2017)
Taux d'avancement du projet de construction de l'immeuble ministériel	%	4 %	4 %	4 %	10 %	50 %	100 %
Taux d'élaboration des TDR pour le projet de construction des immeubles administratifs provinciaux	%	N/A	N/A	N/A	100 %	N/A	N/A

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Secrétariat Général

Précisions méthodologiques :

Le projet de construction de l'immeuble ministériel se compose des étapes suivantes, avec les poids correspondants :

- TDR (4% - fait en 2013)
- Etude préalable (6% - 2015)
- Etudes techniques (20 % - 2016)
- Travaux (50 % - 2016 et 2017)
- Equipement (20 % - 2017)

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Réaliser l'étude préalable financée sur fonds centralisés DGB

OBJECTIF N°6: Avoir réussi d'ici à fin 2017 à mettre en place un système d'information ministériel intégré

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Résultat annuel attendu 1 : 500 agents du Ministère sont connectés à internet

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle (2017)
Nombre d'agents du Ministère connectés à internet	Nombre	187	95	95	500	900	1100

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Direction Centrale des Systèmes d'Information (DCSI)

Précisions méthodologiques :

- Nombre d'agents du Ministère connectés à internet : il s'obtient par le décompte des prises RJ45, des ports des Switch dans les différents bureaux et de l'examen des applications informatiques.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Réaliser le réseau informatique dans le nouveau bâtiment d'Awendjé
- Interconnecter le bâtiment au RAG ou disposer d'une liaison ADSL

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- ANINF : mise en place du réseau d'accès à internet

OBJECTIF N°7: Etre parvenu à définir et à mettre en œuvre d'ici à fin 2017 un plan de communication interne - externe

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : un plan de communication pluriannuel interne et externe est élaboré
- Résultat annuel attendu 2 : 4 émissions sont diffusées à la télévision
- Résultat annuel attendu 3 : 4 films documentaires sont diffusés à la télévision
- Résultat annuel attendu 4 : 4 spots sont diffusés à la TV et à la radio

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle (2017)
Taux d'élaboration du plan de communication	%	N/A	N/A	N/A	100 %	N/A	N/A
Nombre d'émissions télévisées diffusées	Nombre	0	0	0	4	6	6
Nombre de films documentaire diffusés	Nombre	0	0	0	4	6	6
Nombre de spots diffusés à la TV et à la radio	Nombre	0	0	0	4	12	12

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Direction Centrale de la Communication (DCCOM).

Précisions méthodologiques :

Chaque spot sera diffusé 2 fois par jour, pendant une période de dix jours, entre 19h et 21h, à la TV et à la radio nationale.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

Elaboration du plan de communication interne / externe

- Créer un groupe de travail impliquant les différents programmes et le Cabinet
- Faire l'état des lieux de la situation
- Définir des axes majeurs d'amélioration
- Décliner chaque axe sous forme de fiches action opérationnelles
- Formaliser le plan de communication, avec le planning pluriannuel associé

Actions opérationnelles 2015

- Mettre en place des équipes projet
- Mobiliser des prestataires spécialisés
- Développer les contenus (émissions, documentaires, spots)
- Négocier la diffusion avec Gabon TV et Radio Gabon

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Gabon TV et Radio Gabon : diffusion des contenus

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	Votés en LF (1) pour 2014	Accordés pour 2015
Action N°1				44 590 584
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de biens et services	102 000 000	726 700 000	102 000 000	44 590 584
Titre 4. Dépenses de transfert				
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	3 377 600 000	0	
Titre 6. Autres dépenses				
Action N°2		4 104 300 000		1 166 952 970
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel				948 204 000
Titre 3. Dépenses de biens et services				123 916 389
Titre 4. Dépenses de transfert				94 832 581
Titre 5. Dépenses d'investissement				
Titre 6. Autres dépenses				
Total pour le programme		4 104 300 000		1 211 543 554
<i>Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus</i>				
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel				948 204 000
Titre 3. Dépenses de biens et services				168 506 973
Titre 4. Dépenses de transfert				94 832 581
Titre 5. Dépenses d'investissement				0
Titre 6. Autres dépenses				

(1) Les crédits qui figurent dans cette colonne sont ceux de la loi finances initiale ou de la loi de finances rectificative si cette dernière intervient.

(2) FDC : fonds de concours (article 38 de la LOLF)
ADP : attributions de produits (article 38 de la LOLF)

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					Total
	Réalisation 2013 (1)	Ouverts en LF pour 2014 (a)	Répartition prévisionnelle 2015			
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2015 (a + Ecart)
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4						
Solde forfaitaire globale (s1)		1	0		0	1
Catégorie A (s2)		183	3		-3	180
Permanents		183	3		-3	180
Non permanents						
Catégorie B (s3)		227	2		-2	225
Permanents		227	2		-2	225
Non permanents						
Catégorie C (s4)		41	1		-1	40
Permanents		41	1		-1	40
Non permanents						
Main d'œuvre non permanente (t)		33	1		-1	32
Total pour les emplois de l'administration (v) = s+t		485	7		-7	478

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

	2014 Réalisation		2015 Prévision		Ecart entre 2015 et 2014	
	Effectifs (1)	Coût total (2)	Effectifs (1)	Coût total (2)	Ecart d'effectifs (effectifs 2015 – effectifs 2014)	Ecart de coût (coût 2015 – coût 2014)
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4						
Solde forfaitaire globale (s1)	1		1		0	
Catégorie A (s2)	183		180		-3	
Permanents	183		180		-3	
Non permanents						
Catégorie B (s3)	227		225		-2	
Permanents	227		225		-2	
Non permanents						
Catégorie C (s4)	41		40		-1	
Permanents	41		40		-1	
Non permanents						
Main d'œuvre non permanente (t)	33		32		-1	
Emplois des opérateurs (u)	485		478		-7	
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (3)						
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (4)						
Total pour le programme (v) = s + t + u						

- (1) Les effectifs rappelés ci-dessus pour l'année considérée sont ceux de la colonne « Total » des propositions d'emplois de l'administration (voir p68), ou la somme des données de la colonne « Prévision 2015 » des propositions d'emplois des opérateurs de l'Etat
- (2) Le coût total des emplois pour le programme doit être égal au « Titre 2. Dépenses de personnel » de la présentation des crédits par action et par titre pour l'année considérée (voir p67)
- (3) Les emplois dont les rémunérations sont versées en direct par l'Etat
- (4) Les emplois dont les rémunérations sont versées par l'opérateur sur ressources émanant du programme

Besoins de recrutement					Justification
Priorité	Métier / Fonction	Nombre	Dont internes	Dont externes	
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

Justifications : aucun recrutement prévu en 2015

DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
1. Dépenses de biens et services obligatoires				
Total				
2. Dépenses de biens et services indispensables	Consommables, Entretien & réparations, carburant, missions de terrain et autres	102 000 000	213 097 557	Fonctionnement courant des services du Programme pilotage soutien
Total		102 000 000	213 097 557	
3. Autres dépenses de biens et services				
Total				
Total Global		102 000 000	213 097 557	

Justifications :

Déterminant physiques et financiers

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Projets	Financement de l'étude de définition (fonds centralisé 2015) (Oui / Non)	Durée prévue du projet des études à la fin des travaux (début-fin)	Coût global du projet	Dépenses 2014 et années antérieures (y.c. FinEx)	Financements extérieurs pour 2015	Demande d'inscription à la LFI 2015 pour études et travaux (hors FinEx)
Projet d'études et de construction d'un immeuble pour les services du Ministère	Oui (décision déjà prise par la DGB)	3 mois				
Apurement achat immeuble Total de Bessieux (Arriérés de paiement)			300 000 000			300 000 000
Acquisition mobilier de bureau (règlement facture en instance)		2014-2015	145 000 000			145 000 000
Acquisition de véhicules (règlement reliquat CFAO)		2011-2015	65 000 000	44 885 714		20 115 000

DEPENSES DE TRANSFERTS

Type de transfert	Nature du dispositif de transfert	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015
1. Transferts aux ménages				
Total				
2. Transferts aux collectivités locales				
Total				
3. Transferts aux entreprises et aux secteurs d'activité		33 000 000	19 000 000	Subventions à des coopératives : Patate de Lebamba (7 M), Pierre de Mbigou (7 M), Vannerie d'Ebeign (5 M)
Total		33 000 000	19 000 000	
4. Autres transferts				Contribution du Gabon au financement de la présidence CODEPA
			50 000 000	Contribution du Gabon au financement du Comité CODEPA
		2 500 000	0	Cotisation au CODEPA
		2 500 000	0	Cotisation l'Association mondiale des PME
			0	Contribution du Gabon au financement du Salon international de l'artisanat
			15 000 000	Contribution du Gabon au financement de la Confédération internationale de l'artisanat
			10 832 581	Contribution du Gabon au financement de 4 partenariats : Burkina Faso, Tunisie, France et Canada
				Cotisation à l'Alliance Coopératives Internationale
Total		5 000 000	75 832 581	
Total Global		38 000 000	94 832 581	